

Sommaire

- ◆ **Pourquoi sensibiliser nos partenaires ?** P. 1
- ◆ **Retour sur le colloque des chantiers-école** p. 2
- ◆ **Prévention et lutte contre l'illettrisme dans les territoires** P. 3
- ◆ **Appel à candidatures** P. 3
- ◆ **Retour sur le colloque « Agir ensemble contre les inégalités dès la maternelle »** p. 4
- ◆ **Communiqué : Convention AFEV/ANLCI** P. 4
- ◆ **Un accord cadre en faveur de la formation de base dans les entreprises entre l'ANLCI et l'OPCAMS** P. 5
- ◆ **Accord cadre entre l'ANLCI et l'ACSE** P. 5
- ◆ **Quelques idées de lecture...** P. 6

Pourquoi sensibiliser nos partenaires ?

Une des activités constantes du CRIA est de proposer et de participer aux actions de sensibilisation à l'illettrisme. Elles s'inscrivent dans la nécessité de toute politique publique d'informer sur un tel sujet.

Qu'elles se déroulent sous l'aspect de colloques comme récemment avec les « Chantiers école » ou de journées sur les territoires comme prochainement en pays de Caux, ou encore de formations telles celles avec les responsables des ressources humaines, les bibliothécaires, les conseillers des missions locales, les partenaires des AFB voire aussi les étudiants assurant un soutien scolaire et bien d'autres publics encore, ces actions se révèlent toujours nécessaires et rencontrent régulièrement un vif intérêt. On pourrait pourtant s'en étonner.

En effet ce sujet n'est plus confidentiel : il est davantage évoqué sans tabou par les médias. On peut donc considérer que le public, globalement mieux informé, est déjà en partie sensibilisé.

De même l'illettrisme n'apparaîtrait plus comme incongru : les déclarations des politiques sur le sujet ont contribué, à maintes reprises, à l'installer comme une composante lourde et non comme une curiosité d'un passé révolu. Ainsi la singularité du phénomène n'est plus suffisante pour expliquer l'intérêt actuel.

De la même façon, les professionnels de la formation ont diffusé depuis des années chez

nos partenaires les informations essentielles pour aborder correctement cette question. Les principaux déterminants sont maintenant mieux perçus. Et pourtant l'aspect « sensibilisation » est mis en avant de façon récurrente.

Alors pourquoi privilégier ces actions si l'essentiel est déjà connu.

Faut-il toujours répondre systématiquement aux demandes dans la mesure où les difficultés se situeraient peut être davantage dans l'accompagnement, par exemple ?

Discerne-t'on bien les priorités en cette matière ?

Tout d'abord on peut considérer que ces diverses sollicitations trahissent un besoin, et ce besoin un sentiment de désarroi, nécessitant une réponse.

Une première réflexion laisse penser que le remplacement fréquent des professionnels des secteurs « social » et « l'emploi/formation », justifie ces demandes réitérées. Certes, mais les informations se transmettent entre collègues... Cela n'explique donc pas tout.

On peut aussi envisager que les connaissances partielles sont mal stabilisées, car provenant de sources différentes. Elles faciliteraient alors la tendance aux approches stéréotypées, inopérantes aux recherches de solutions, et entretiendraient les confusions.

En effet lors des rencontres publiques il se vérifie que les dernières informations sont

méconnues, alors qu'elles sont fondamentales pour réinterroger la problématique illettrisme : telle l'enquête « IVQ » de l'INSEE, un exemple parmi d'autres, mais dont les résultats insuffisamment connus avant leur présentation, bousculent un certain nombre d'idées reçues (nous en avons déjà parlé ici..).

Autre supposition, le traitement médiatique de type alarmiste, si il permet une mobilisation nécessaire, accentue la pression sur les acteurs concernés, sans les instrumentaliser face au terrain. S'appuyer alors sur les éléments à dispositions, lieux communs et autres injonctions moralisatrices n'est pas d'un grand recours. Le désarroi s'installe...

Par ailleurs parler dans la presse de symptômes, de dépistage, de traitement évoque la maladie. Les mots ne sont jamais neutres et font référence à des conceptions particulières, volontaires ou non.

J. P. Roquelle du CAFOC de Nantes met bien en évidence les liens entre les registres des termes employés pour illustrer l'illettrisme avec ceux de différentes catégories socio professionnelles.

Les discours induisent des représentations qui génèrent à leur tour des attitudes.

Les postures qui s'en suivent risquent alors d'être plus ou moins inappropriées aux situations rencontrées.

Ces différents discours, multiplient les représentations et perturbent plutôt qu'ils ne renseignent. Ils laissent le senti-

ment, probablement un peu commode..., que la question de l'illettrisme reste une affaire de spécialiste. Il faut donc s'entendre sur nos représentations d'un tel sujet.

La sensibilisation consiste alors à ramener la question de l'illettrisme au niveau du terrain, du quotidien pour que chacun s'en empare.

Ces moments d'échanges sont ainsi l'occasion, non pas de trancher sur les notions mais au contraire de les travailler.

Ils aident à clarifier une question perçue jusqu'alors comme complexe et écartée pour cette raison.

Ils permettent d'harmoniser un discours qui permet une représentation partagée, condition nécessaire au partenariat.

La véritable clef de compréhension semble effectivement là, dans ce besoin d'un véritable travail d'appropriation qui libère pour finir les énergies.

L'objet premier de la sensibilisation est bien de mobiliser. En cela, et afin de répondre à notre questionnement initial, elle demeure une priorité.

Cette « mobilisation / sensibilisation » met en projet, fait apparaître les buts et conforte pour chacun l'idée d'en être un instrument indispensable.

Car oublierait-on que l'action découle tout autant de la nécessité d'agir que de la possibilité d'agir ? Bien sur que non ...

Retour sur le colloque des chantiers-école...



Comment optimiser l'insertion professionnelle des personnes des chantiers école et des associations intermédiaires ? En associant étroitement l'activité du chantier avec l'apprentissage des compétences de base.

Cela fut l'idée maîtresse de ce colloque du 25 octobre à Tourville La Rivière, idée certes peu surprenante bien que parfois éloignée des pratiques réelles pour des raisons de contraintes de fonctionnement.

L'important fut surtout que cette idée n'est pas restée une simple préconisation énoncée à titre conclusif. Elle fut travaillée concrètement et âprement tout au long de la journée par la soixantaine de participants, en particulier lors des quatre ateliers thématiques : 1/ « le Chantier, support de production apprenant », 2/ « la question des savoirs de base dans le parcours », 3/ « formation

aux savoirs de base partie intégrante des Chantiers » et 4/ « Chantier partenaire de la lutte contre illettrisme ».

En effet l'évènement marquant de cette journée fut probablement ces échanges francs et directs entre différents professionnels qu'ils soient les encadrants des Chantiers ou les formateurs des AFB.

Chacun a pris davantage conscience des difficultés et des réalités des autres, remisant ses idées reçues, et explorant des nouvelles pistes de collaboration.

Les AFB ont ainsi perçu la nécessité de visiter des Chantiers pour mieux appréhender les activités proposées et, entre autre, de définir des modalités de formation à partir des tâches des apprenants.

La présentation des expérimentations menées en Basse Normandie fut une base aux discussions et facilita l'émergence de propositions pour la suite.

Un groupe de projet, piloté par le CRIA, a été constitué à l'issue de la journée. Il doit étudier la mise en œuvre des diverses propositions.

Ce colloque régional fut co-organisé par la délégation régionale des chantiers école et Coorace (ZIAE), le Conseil Général de Seine Maritime et le CRIA.

Il se fit quelque peu attendre car prévu déjà de longue date mais apporta pour finir, aux dires des participants, toutes ses promesses.

Le groupe de projet, ouvert aux participants du colloque souhaitant poursuivre les propositions avancées, se réunira le 6 mars à 14h00 à l'EREF, immeuble Normandie I, 98 av. de Bretagne Rouen.



Le Pareb est téléchargeable sur notre site Internet

[Http://mireb.cria-hn.org](http://mireb.cria-hn.org)



Plus d'info sur www.anlci.gouv.fr

Prévention et lutte contre l'illettrisme dans les territoires

La difficulté à acquérir les savoirs de base par les enfants en âge scolaire et la non maîtrise des savoirs de base des jeunes et des adultes constituent les deux pans de la prévention de l'illettrisme et de la lutte contre l'illettrisme.

La politique de prévention et de lutte contre l'illettrisme traverse tous les temps de la vie et tous les statuts : petits avant l'école, pendant l'école, adolescents encore scolarisés, jeunes prématurément sortis de l'école sans qualification et sans emploi, parents en difficulté, adultes demandeurs d'emploi, salariés fragilisés au sein des entreprises en évolution ...

La politique de territoire a toujours été particulièrement concernée par la problématique de l'illettrisme. La politique de lutte contre l'illettrisme, garante d'une éducation de base pour tous, peut être un formidable levier du développement local au même titre que l'économie, la culture, la santé... des territoires urbains et ruraux.

Le Centre de Ressources Illettrisme Alphabétisation conformément au plan d'Action Régional en faveur de l'Education de Base est amené à développer deux chantiers :

- le développement de l'information des acteurs des territoires pour notamment faciliter

leur approche de la relation entre des parents ne maîtrisant pas les savoirs de base et leurs enfants

- le recueil d'information sur les actions de prévention de l'illettrisme auprès des enfants et auprès des parents dont les éléments seront mis à disposition sur le site régional de lutte contre l'illettrisme

www.mireb.cria-hn.org : éléments qui, à terme, devraient permettre l'émergence d'indicateurs de qualité, en collaboration avec l'ANLCL, en tant qu'expert.

Appel à candidatures

Dans le cadre de son Forum permanent des pratiques et du projet de coopération européenne TRAIN, l'ANLCL propose d'organiser à titre expérimental **un module de formation de formateurs en formation de base sur « l'individualisation et les usages des TIC »**. A cet effet, elle lance un appel à candidatures proposé à tout formateur d'adultes, salarié ou bénévole intervenant dans la lutte contre l'illettrisme, débutant ou confirmé mais n'ayant pas encore utilisé les TIC dans le cadre de ses activités de formation.

Un groupe de candidats sera retenu parmi les candidatures

reçues au plus tard le 3 janvier 2008. Les candidats privilégiés seront les porteurs/initiateurs d'un projet préparé en collaboration avec l'équipe et/ou le responsable de leur organisme de formation.

L'ANLCL prendra en charge les frais pédagogiques et de déplacement pour la session de 2 jours en présentiel. Il sera demandé aux candidats retenus de s'engager dans un processus de formation-action comportant des activités individuelles, deux forums à distance et deux journées de formation en présentiel. Les résultats de l'expérimentation seront présentés lors d'une ren-

contre nationale sur « les usages des TIC en formation de base » qui sera organisée par l'ANLCL le 14 mai 2008 à Lyon.

Pour la région Haute-Normandie :

Remise des candidatures

au CRIA avant le 21 décembre 2007 ou

à l'ANLCL avant le 3 janvier 2008

Retour sur le colloque...

« AGIR ENSEMBLE CONTRE LES INÉGALITÉS DÈS LA MATERNELLE » Le rôle des actions culturelles autour du livre et du jeu



Les actes de cette journée
sont téléchargeables
sur le site de l'AFEV
www.afev.org

La convention AFEV ANLCI
est téléchargeable
au format PDF ou Word
sur le site Internet de
l'AFEV

www.afev.org

Journée d'échanges avec des chercheurs, des représentants institutionnels, des professionnels du livre, de la petite enfance, des mouvements associatifs... pour approfondir la réflexion sur les inégalités dès la maternelle qui existent, sur les capacités des tous petits à s'inscrire dans un processus d'apprentissage et d'exploiter les moyens d'y répondre. Les thématiques abordées : la maîtrise du langage - le rapport à l'école, aux objets culturels et plus précisément aux livres - l'implication des familles :

Dans cet esprit, l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville)*, organisatrice de cette journée a mis en place une action en 2005 intitulée « accompagnement vers la lecture ». Des étudiants (tes) bénévoles vont au domicile d'enfants de grande section de maternelle repérés par les instituteurs, une fois par semaine pour un temps d'é-

change autour du livre et du jeu.

Le sociologue Jacques DONZELLOT, maître de conférence à l'université Paris X et spécialiste des questions sociales et urbaines, a proposé de prendre le sujet par un sens historique en expliquant pourquoi le concept de lutte contre les inégalités a été remplacé par celui de l'égalité des chances dans les années 80.

Gilles BROUGÈRE, directeur de l'équipe de recherche en sciences de l'éducation à l'Université de Paris XIII s'est intéressé à la relation entre le jeu et l'éducation, en direction des jeunes enfants. Il décrit les caractéristiques du jeu et ses liens avec l'éducation. Dans la continuité de ce thème, Hervé TULLET, auteur illustrateur d'albums de littérature jeunesse, a présenté quelques unes de ses créa-

tions : des livres avec un mode d'emploi pour créer un jeu de lecture entre un adulte et un enfant.

* L'AFEV est un réseau national d'accompagnement à la scolarité qui a permis, depuis sa création en 1991, à 150 000 enfants d'être accompagnés, deux heures par semaine, par plus de 60 000 bénévoles. Association d'éducation populaire, l'AFEV a pour objet social la mobilisation d'étudiants bénévoles dans des actions de solidarité en direction des quartiers en difficulté. Elle implique chaque année 7 000 étudiants bénévoles auprès de 10 000 enfants et jeunes dans 200 villes. Elle a également développé un réseau de partenariat avec les universités, les collectivités locales et les équipes éducatives.

Communiqué :

Prévention de l'illettrisme: l'AFEV (Association de la fondation étudiante pour la ville) et l'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme) partenaires

Une convention de coopération a été signée entre l'AFEV et l'ANLCI lors du Salon de l'Éducation, le 24 novembre 2007. Cette convention permettra aux deux partenaires de partager leurs outils et leurs pratiques grâce au travail mené dans le cadre du Forum permanent des pratiques animé par l'ANLCI.





Un accord cadre en faveur de la formation de base dans les entreprises entre l'ANLCI et l'OPCAMS

Le 15 octobre dernier l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme) et l'OPCAMS (Organisme Paritaire Collecteur Agréé de l'Artisanat des Métiers et Services) ont signé un accord cadre national.

Accord dont la mise en oeuvre est garantie par les instances paritaires de l'OPCAMS et le Conseil d'Administration de l'ANLCI.

L'OPCAMS s'engage, notamment, à développer la professionnalisation des équipes mettant en oeuvre des actions

de formation de base, à sensibiliser et accompagner les chefs d'entreprises, à capitaliser les expériences conduites pour l'accompagnement et la mise en oeuvre de dispositifs de formation aux savoirs de base.

Il s'engage également à contribuer à la tenue de journées professionnelles organisées par l'ANLCI pour faire connaître les spécificités de la formation des salariés des entreprises artisanales des métiers et des services.

L'ANLCI s'engage à mettre à

disposition l'ensemble de ses ressources documentaires et ses connaissances sur la mesure de l'illettrisme, à contribuer à l'animation de temps d'échanges professionnels en particulier dans le cadre du Forum permanent des pratiques et à apporter, le cas échéant, son concours à l'OPCAMS dans la recherche de financements complémentaires.

Cet accord a une durée de deux ans et est renouvelable.

Accord cadre entre l'ANLCI et l'ACSE

Communiqué édité par l'ANLCI



<http://www.lacse.fr>



[Http://www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)

- approuvé par le conseil d'administration de l'ANLCI le 21 mars 2007

- approuvé par le conseil d'administration de l'ACSE le 19 juin 2007

- signé le 12 décembre 2007

Principaux points :

L'ANLCI (agence de mobilisation, de coordination et d'évaluation) et l'Acisé (agence de moyens) entendent renforcer la cohérence de leurs missions par la signature d'un accord cadre.

au niveau national :

l'ANLCI est en charge de l'animation et de la coordination dans les domaines de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme (LCI) ; Elle est invitée au Conseil d'administration de l'Acisé lorsque son ordre du jour comporte un point sur la

lutte contre l'illettrisme.

L'Acisé devient membre du conseil d'administration de l'ANLCI et participe à ce titre au budget de fonctionnement de cette dernière aux côtés des autres membres (ministères, collectivités territoriales, OPCA) de l'ANLCI.

l'Acisé inscrit son action spécifique dans ces deux domaines dans le cadre organisé et coordonné par l'ANLCI

au niveau territorial :

le chargé de mission de l'ANLCI :

- organise la concertation entre l'ensemble des services de l'Etat et les divers partenaires concernés par la prévention et la LCI

- élabore et met en oeuvre une politique partagée dans le cadre d'un plan régional de prévention et de LCI, sous l'autorité du préfet de région,

- est convié au comité régional pour la cohésion et l'égalité des chances ;

Afin de rechercher une bonne articulation entre les interventions de l'Acisé avec les moyens déjà mis en oeuvre sur les territoires par tous ceux qui contribuent à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme, l'Acisé participe aux travaux des instances de coordination et de pilotage animées par le chargé de mission de l'ANLCI ;

l'Acisé mobilisera des moyens, dans le cadre des CUCS en particulier, en faveur de la prévention et de la LCI. L'Acisé entend par ailleurs développer sa contribution à la lutte contre l'illettrisme dans les zones rurales et dans les régions d'outre mer.

Quelques idées de lecture...



Lire et comprendre

Auteur : Jean Glorieux.- Chronique Sociale.- 2004

Comment lire avec facilité et rapidité ? Comment mémoriser l'essentiel avec aisance ? Cet ouvrage propose des modules courts d'autoformation : Seul ou en groupe.

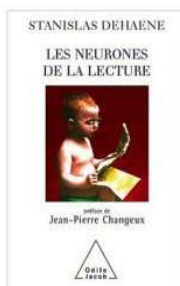
Il intéresse la lecture, notamment les approches particulières adaptées aux divers textes d'information et d'opinion. La prise en compte de faits linguistiques précis, explicites ou implicites, voire de l'image, permet d'assurer au lecteur une compréhension rapide et un prélèvement sûr de l'essentiel.



Le défi-lecture : Pédagogie de la lecture-écriture en projet

Auteurs : Jean-Jacques Maga, Christine Méron.- Chronique Sociale.- 2003

Quel enseignant des premier et second degrés n'a pas le souci de donner le goût de lire et écrire à ses élèves ? C'est à cette préoccupation que répond le Défi-lecture. Fondé sur le jeu et l'entraînement mutuel, il offre à chaque élève, lecteur et non-lecteur, l'occasion de se familiariser avec l'écrit. Il aspire dans sa dynamique tous les partenaires de l'école enseignants, documentalistes, parents, professionnels du livre, élus. Puisant dans le Projet la source de la motivation à lire et à écrire, il développe dans ses marges un enseignement de la lecture et de l'écriture inscrit dans une communication vraie. Cette action originale connaît un succès tel que ses initiateurs ont voulu donner à chacun, instituteur, professeur ou autre animateur, les moyens de la mettre en œuvre à sa guise. Comment entraîner à la lecture ? Comment inciter à lire une œuvre ? Comment enseigner une grammaire pour écrire ? Comment analyser ?



Les neurones de la lecture

Auteurs : Stanislas Dehaene.- Ed. Odile Jacob.- 2007

Les Neurones de la lecture s'ouvre sur une énigme : comment notre cerveau de primate apprend-il à lire ? Contient cette invention culturelle, trop récente pour avoir influencé notre évolution, trouve-t-elle sa place dans notre cortex ? Voici qu'émerge une nouvelle science de la lecture. Tandis que l'imagerie cérébrale en révèle les circuits corticaux, la psychologie en dissèque les mécanismes. Ces résultats inédits conduisent à une hypothèse scientifique nouvelle. Au cours de l'acquisition de la lecture, nos circuits neuronaux, conçus pour la reconnaissance des objets, doivent se recycler pour déchiffrer l'écriture, une reconversion lente, partielle, difficile, qui explique les échecs des enfants et suggère de nouvelles pistes pédagogiques. Qu'est-ce que la dyslexie ? Certaines méthodes d'enseignement de la lecture sont-elles meilleures que d'autres ? Pourquoi la méthode globale est-elle incompatible avec l'architecture de notre cerveau ? Utilise-t-on les mêmes aires cérébrales pour lire le français, le chinois ou l'hébreu ? La lecture subliminale existe-t-elle ? Autant de questions auxquelles Stanislas Dehaene, spécialiste de la psychologie et de l'imagerie cérébrale, apporte l'éclairage des avancées les plus récentes des neurosciences.



Apprendre l'orthographe - Le français par la cible

Auteur : François Le Turdu.- Chronique Sociale.- 1996

Elaborée au fil des années, faite de l'expérience et de la patience d'un instituteur qui refusait qu'un enfant soit dit " médiocre " ou " cancre ", la Cible est à essayer... à adopter. Enfants en difficulté aussi bien qu'adultes ayant besoin de remise à niveau ou d'apprentissage du français adapté à leur difficulté personnelle, tous retrouvent envie d'apprendre et obtiennent des résultats appréciables. Dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme, cette méthode, à la portée de tous avec l'utilisation de mots simples, apporte un soutien à tous ceux pour lesquels ce handicap pose.



Repérer et accompagner les troubles du langage

Outils pratiques, mesures pédagogiques, adaptatives et rééducatives

Auteur : Dominique-Anne Romagny.- Chronique Sociale.- 2005

Sensibiliser les adultes, travailler ensemble enfants-parents-enseignants-intervenants spécialisés grâce à des outils pratiques de mesures pédagogiques, adaptatives et rééducatives.



Mission Régionale pour l'Education de Base
en Haute-Normandie

Espace Régional Emploi Formation
98 avenue de Bretagne
Immeuble Normandie 1
76100 ROUEN

Téléphone : 02.32.18.49.30
Télécopie : 02.32.18.49.31
Messagerie : elise.dehays@cria-hn.org
danielle.colombel@haute-
normandie.pref.gouv.fr

Retrouvez-nous sur :
www.mireb.cria-hn.org

Ce numéro a été réalisé par la
MIREB de Haute-Normandie.

La lettre de la MIREB paraît 3
fois par an.

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leurs auteurs.

Maquette et mise en page :

Elise Dehays

ISSN 1776-0976

La Mission Régionale pour l'Education de Base...

...est composée de deux entités qui sont :

*- la Chargée de Mission Education de Base auprès du Préfet
de Région et de l'ANLCI*

Danielle Colombel,

- le Centre Ressources Illettrisme Alphabétisation

Jean-Philippe MERCIER,
Responsable du CRIA

Aicha TALBI,
Coordonnatrice MIREB

Elise DEHAYS,
Documentaliste / animatrice multimédia du CRIA

N° Indigo 0 820 33 34 35
0,15 € TTC/min



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale du travail, de l'emploi
et de la formation professionnelle
de Haute-Normandie



Fonds Social Européen

